

QUESTIONS ET RÉPONSES N^o. 2

Ce document adresse **une** (1) question additionnelle (en surbrillance) qu'Infrastructure Canada a reçue concernant DDS n^o. INFC-2020/21-PS3031.

Q2 :

Afin de bien planifier ces relevés, est-il possible :

- a) De savoir par quelle méthode les relevés bathymétriques avant et après les aménagements ont été faits?
- b) D'avoir le relevé d'état des lieux réalisés avant travaux et le TQC après travaux?
- c) Sinon, d'avoir minimalement une coupe en travers de l'aménagement afin de voir les élévations du terrain naturel, des digues et des autres aménagements.

R2 :

Pour ce qui du fond lacustre, les levés bathymétriques ont été réalisés lors des travaux à l'aide d'un échosondeur monofaisceau avec des transects distants de deux mètres perpendiculaires à la rive. Quelques lignes secondaires parallèles à la rive ont été réalisées pour valider la précision du levé. Pour les brise-lames, les relevés des pelles hydrauliques munies d'un système de positionnement fonctionnant avec un GPS RTK sont utilisés pour les plans tel que construit. Cette méthode a également été utilisée pour les recharges de plage en la combinant avec un levé bathymétrique et avec un levé topométrique.

Lors de l'étude du Groupe Hémisphère (2017), seul un relevé de la rive a été réalisé. La méthodologie utilisée pour ce relevé est décrite à la section 2.8 et les résultats sont montrés à la figure 7 de l'annexe II du rapport.

Les plans tel que construit ne sont pas disponibles pour le moment. Les plans pour construction avec des coupes transversales des ouvrages sont joints à la présente modification. Bien que les recharges de plage aient subies des modifications en raison de la forme de la rive et des obstacles rencontrés, l'élévation des ouvrages et les pentes n'ont pas été modifiées significativement.

Q1 :

Est-ce qu'un projet de sous-traitant peut être présenté pour le critère d'entreprise obligatoire et coté EO-4/EC-4 ?

R1 :

Un projet de sous-traitant peut-être présenté pour les critères d'entreprise obligatoire/coté EO-4/EC-4 en autant que le soumissionnaire démontre que ce projet a été réalisé en tout ou en partie par un ou des membres de l'équipe proposée par le soumissionnaire. En ce sens, le soumissionnaire doit s'assurer d'identifier la(les) ressource(s) clé (a) ayant participé à la réalisation dudit projet dans la description pour les critères EO-4 et EC-4 et (b) qu'au moins une de ces ressources soit présentée dans l'équipe proposée par le soumissionnaire pour un minimum d'un des critères technique obligatoire.

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE CETTE DEMANDE DE SOUMISSIONS
RESTENT INCHANGÉES**

Procurement Services – Services et Approvisionnement
Infrastructure Canada
Contact us at – vous pouvez nous rejoindre:
infprocurement-approvisionnement.infc@canada.ca